

COMMUNIQUÉ

Montréal, le 11 mars 2020

NO 04

AUX AGENTES ET AGENTS
DE PROTECTION DE LA FAUNE

« Pour affichage »

OBJET : Négociation 2020 – 2025

Bonjour à toutes et à tous,

Dans ce communiqué, nous désirons vous tenir informé concernant deux (2) sujets, soient la négociation 2020-2025 ainsi que nos démarches en lien avec l'octroi de la Loi sur l'immatriculation des armes à feu (LIAF).

Tout d'abord, sachez que la ronde de négociation (2020-2025) n'est pas débutée et le gouvernement ne met aucune pression pour qu'on se rencontre rapidement. Comme on peut le voir de plus en plus dans les médias, les offres gouvernementales ne passent vraiment pas bien auprès des différentes organisations de la Fonction publique, donc cela nous laisse présager que les discussions seront peut-être longues... Bien sûr, vous serez informé tout au long de cette ronde de négociation et n'oubliez pas que c'est en se mobilisant qu'on peut arriver à de grande chose !!!

Cela étant dit, je désire vous informer sur quelques-unes de nos démarches en lien avec la LIAF. Dans les dernières semaines, nous avons reçu plusieurs questions relativement à l'octroi du nouveau mandat du contrôle des armes à feu (LIAF). Comme vous l'avez constaté, on nous a imposé cette nouvelle tâche sans que nous ayons vraiment grand-chose à dire. Malgré ça, sachez que votre syndicat est en démarche constante afin de rencontrer les autorités compétentes pour discuter des modalités du volet salarial s'y rattachant.

En janvier dernier, j'ai personnellement rencontré le cabinet du MFFP et je leur ai expliqué clairement la situation et nos demandes en lien avec la LIAF. Voyant les arguments que nous avons pour justifier une demande d'augmentation salariale, les personnes présentes confirment que nous avons un bon très dossier, mais que nos demandes (volet salarial) devront être faites auprès du secrétariat de Conseil du trésor (SCT).

... 2

Ayant très bien constaté, lors de la dernière ronde de négociation (2015-2020) que le volet salarial est sous l'autorité du SCT, nous avons adressé une demande officielle de rencontre avec le ou les responsables de ce ministère au début. Février. Au courant des jours qui ont suivi notre demande, j'ai reçu un appel pour m'informer qu'il ne serait pas possible de rencontrer le responsable du SCT, mais ils nous invitaient fortement à effectuer notre demande directement à la table de négociation. Vous comprendrez que cette réponse est inacceptable et qu'il est hors de question de « dealer » du salaire pour un mandat de Sécurité publique, qui rappelons-le nous a été IMPOSÉ !!!

Au courant des jours suivants, moi et l'exécutif avons consulté quelques personnes pour être certains de faire entendre notre message et j'ai composé une lettre afin de la transmettre à M. Christian Dubé (Président du Conseil du trésor), Mme Geneviève Guilbault (ministre de la Sécurité publique), M. Pierre Dufour (ministre des Forest, de la Faune et des Parcs) et à M. Philippe Laliberté (directeur général). Je leur ai clairement expliqué nos demandes et nos intentions dans l'éventualité d'un refus de collaboration de la part du gouvernement. Vous comprendrez que cette lettre ne sera pas diffusée immédiatement, car elle doit rester à l'interne pour ne pas nuire aux diverses interventions que nous désirons faire dans les prochaines semaines. Par contre, vous pouvez simplement imaginer toutes les petites failles et incongruités de cette loi qui sont probablement inconnus de certaines personnes d'intérêts et assurément inconnus de la population en générale. Advenant la sourde oreille du gouvernement, nous devons agir de front pour nous faire entendre.

Soyez rassuré que nous ne laissons pas tomber notre demande et j'ose espérer que le MFFP et la partie patronale sauront nous aider dans nos démarches. Au fil des rencontres et des discussions, ceux-ci sont très conscients de toute la situation en lien avec la LIAF vs notre travail d'agent de protection de la faune.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions et nous vous tiendrons au courant des développements de ce dossier.

Martin Perreault
Président provincial